



Renée Julien
asstsas

Faut-il s'inquiéter du *Clostridium difficile* ?

Le *Clostridium difficile* est une bactérie qui peut être responsable de diarrhées graves si elles sont associées à la prise d'antibiotiques. Cette infection peut provoquer une inflammation sévère de l'intestin. Souvent contractée à l'hôpital, elle peut être mortelle chez les personnes âgées. Heureusement, chez les enfants les symptômes sont moins graves. Par contre, une personne peut être infectée et ne présenter aucun symptôme.

S'en débarrasser

Ce type d'infection se transmet par des spores qui peuvent survivre dans l'environnement pour des périodes allant de quelques semaines à plusieurs mois. La seule façon d'être contaminé est d'ingérer les spores, c'est-à-dire de porter à la bouche des mains ou des objets contaminés par des selles.

Le moyen le plus efficace pour se débarrasser des spores consiste à se laver les mains à l'eau et au savon et à bien rincer. C'est l'action mécanique de frotter les mains lors du lavage et du rinçage qui assure la décontamination. Les gels alcool sont moins efficaces. Pour les jouets et les surfaces, l'eau de Javel diluée est le désinfectant le plus efficace, car le *Clostridium difficile* résiste à la plupart des autres

L'infection au Clostridium difficile est associée à certains antibiotiques.

désinfectants généralement utilisés. Toutefois, la désinfection doit toujours être précédée d'un bon nettoyage.

Le *Clostridium difficile* et les antibiotiques

Habituellement, un épisode de diarrhée survient à la suite d'un déséquilibre de la flore intestinale relié à la prise d'antibiotiques. L'infection au *Clostridium difficile* est associée



SE LAVER LES MAINS :

- après s'être mouché ;
- après être allé aux toilettes ;
- avant de préparer, de manipuler, de servir des aliments ou de manger ;
- après avoir touché du sang, des liquides biologiques ou des objets contaminés ;
- après les soins à un enfant ;
- après le retrait des gants.



INFECTIONS

à certains antibiotiques, toutefois seulement certaines personnes seront malades sans qu'on puisse expliquer pourquoi.

Prendre plusieurs antibiotiques, avoir subi une chirurgie intestinale et être hospitalisé dans la même chambre qu'une personne infectée par le *Clostridium difficile* augmentent les possibilités d'infection. Les personnes âgées ou déjà malades sont les plus à risque, particulièrement lorsqu'elles sont hospitalisées.

On estime qu'environ 50 % des nouveau-nés et des enfants de moins d'un an sont porteurs de la bactérie sans pourtant être malades. Les enfants plus vieux peuvent présenter des symptômes, mais il s'agit surtout de diarrhées bénignes suivant la prise d'antibiotiques. De plus la transmission aux adultes est rare.

Même si l'on sait que 25 à 84 % des enfants de moins de deux ans sont colonisés (porteurs de la bactérie mais sans symptôme), de même qu'environ 4 % des enfants plus vieux, il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

Les mesures de prévention

En cas de diarrhée au service de garde, il faut intensifier les mesures de prévention :

- ➔ renforcer les mesures d'hygiène, particulièrement le lavage des mains ;
- ➔ utiliser un gel alcool en plus du lavage des mains ;
- ➔ laver et désinfecter quotidiennement le matériel utilisé par les enfants, particulièrement la robinetterie et les jouets ;

L'hygiène des mains est la mesure de prévention des infections la plus importante :

- mouiller les mains à l'eau tiède et utiliser un savon régulier ;
- frotter toutes les parties des mains pendant au moins 10 à 15 secondes, l'efficacité est liée à l'action mécanique de frottement ;
- rincer ;
- assécher en tapotant avec du papier ;
- fermer le robinet avec le papier pour ne pas contaminer de nouveau les mains.

- ➔ laver les mains des enfants plus fréquemment, ne pas oublier celles des tout-petits après un changement de couche ;
- ➔ si un enfant est trop malade, l'exclure du service de garde ;
- ➔ isoler le plus possible un enfant malade en attendant que le parent vienne le chercher ;
- ➔ aviser la direction de santé publique (DSP) en présence d'épidémie de diarrhée (deux cas ou plus observés dans un même groupe d'enfants dans une période de 48 heures) ;
- ➔ en présence d'un cas de diarrhée à *Clostridium difficile* diagnostiquée, autant chez les enfants que chez le personnel, la direction de santé publique recommande l'exclusion jusqu'à la fin de la diarrhée.

Finalement, le *Clostridium difficile* est un problème considéré bénin dans les services de garde même si la diarrhée n'est pas du tout souhaitable.

RÉFÉRENCES

- BISSON, Élisabeth. « De la diarrhée en service de garde, est-ce grave ? Quoi faire ? », *Bye-bye les microbes*, vol. 10, n° 1, hiver 2007.
- DÉRY, Pierre. « Clostridium difficile, un problème pour grand-papa, grand-maman et les hôpitaux. Mais qu'en est-il pour les enfants et les services de garde ? », *Bye-bye les microbes*, vol. 10, n° 1, hiver 2007.
- BOUCHARD, Françoise. *Les infections, mesures pour les éviter*, ASSTSAS, 2008 (www.asstsas.qc.ca).



Illustration : Jean Morin © 2008